



## NOTE D'INFORMATION N° 1

### L'Afrique dans la nouvelle revue de politique étrangère du Danemark

Le Danemark a récemment, par le biais de son Ministère des Affaires étrangères, publié une revue de sa politique étrangère;<sup>1</sup> exercice qui permet traditionnellement à un pays d'actualiser, à la lumière des évolutions et changements qui auraient pu survenir aussi bien sur la scène internationale que sur le plan national, sa vision, sa position et ses objectifs de politique étrangère vis-à-vis de son environnement immédiat ou international et sur un certain nombre de questions. La revue de la politique étrangère danoise présente ainsi les grandes lignes de cette politique et les axes autour desquelles cette politique s'articulera dans les années à venir. En plus des considérations générales sur lesquelles se fonde la politique actualisée, la présente Note met également en exergue les volets relatifs aux relations du Danemark avec l'Afrique.

#### CONSIDERATIONS GÉNÉRALES SUR LES NOUVELLES ORIENTATIONS DANOISES

La politique étrangère du Danemark se veut tourner vers une action fondée sur les valeurs de démocratie, de droits de l'homme et d'état de droit.

Elle poursuivra ainsi pour principaux objectifs « *de renforcer la sécurité et la stabilité internationales, de contribuer au progrès et à la prospérité économique les plus grands possibles, de promouvoir la démocratie, les droits de l'homme et la bonne gouvernance.* »

Compte tenu de ses spécificités propres, de sa dimension et de son rôle sur la scène internationale, le **Danemark privilégie la coopération multilatérale** comme un moyen de promouvoir ses valeurs et sa vision et d'avancer et défendre ses intérêts. Dans cette perspective, le Danemark perçoit les organisations internationales comme les enceintes « *facilitant le dialogue entre les nations ainsi que les solutions collectives* ». Cette approche s'ancre également dans le fait qu'en matière de politique étrangère, les « *défis les plus importants nécessitent très souvent des solutions que les pays ne peuvent apporter individuellement.* »

L'Union européenne (UE), l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), organisations dont est membre et aux activités desquelles contribue le Danemark, représentent par conséquent les principaux cadres de son engagement international.

1. Ministry of Foreign Affairs of Denmark. "Foreign Policy, December 2009", *Factsheet Denmark*, December 2009. <http://www.um.dk/NR/rdonlyres/D2C65267-759A-4C6A-BF08-E68D4247EBBD/0/ForeignPolicyrev.pdf> [consulté le 21/12/2009].



Dans un tout autre ordre d'idée, pour le Danemark, il ne saurait y avoir de distinction stricte entre développement et sécurité qui vont de pair. Cela implique pour son action un lien important établir entre les efforts de promotion de la démocratie, de reconstruction et de développement durable.

Les récents soubresauts observés au niveau des marchés financiers et les risques potentiels et réels que ces événements ont révélés pour l'économie mondiale et principalement les conséquences pour la croissance mondiale ont également significativement influencé les objectifs de politique étrangère du Danemark; faisant ainsi de la coopération internationale en vue « de trouver des solutions à la crise économique actuelle et de s'efforcer à prévenir l'émergence de futures crises à travers une meilleure régulation du secteur financier » une priorité de sa politique dans les années à venir.

Au cours de l'année 2009, le Ministère des Affaires étrangères danois a été le lieu d'une réforme complète de son organisation, avec pour objectif de prendre acte des changements et évolutions relatifs à la nature des défis actuels de politique étrangère et par conséquent de doter le pays d'un outil diplomatique capable d'y faire face et tirer profit des « opportunités d'un monde globalisé ».

## L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE: PRIORITE DE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DU DANEMARK

Fidèle à son statut d'un des plus grands pays donateurs, le Danemark entend continuer à consacrer au moins 0,8% de son Produit National Brut (PNB) à l'aide publique au développement. *La lutte contre la pauvreté sous toutes ses formes est ainsi évoquée comme l'un des principaux défis auxquelles devra faire face la politique de coopération au développement du Danemark.* L'Afrique a été placée au cœur de cette politique de coopération au développement.

Ce choix s'explique par le fait qu'« alors que 400 millions de personnes à travers le monde sont sorties de la pauvreté absolue au cours des dernières décennies, le nombre de pauvres en Afrique Subsaharienne a quand à lui doublé ». De plus, la situation économique de l'Afrique et notamment les progrès qui avaient été observés au cours des récentes années, en terme de croissance économique, sont significativement fragilisés par la crise financière mondiale actuelle; situation qui laisse présager de grandes difficultés pour de nombreux pays africains dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) d'ici 2015.

La priorité accordée à l'Afrique Subsaharienne par la politique d'assistance au développement danoise remonte déjà à plusieurs années



et va s'accroissant avec notamment l'objectif fixé de *consacrer 2/3 de l'aide bilatérale danoise à l'Afrique.*

A titre d'illustration de l'effort particulier qui est fait en direction de l'Afrique, il faudrait noter qu'*en 2008, 62,37% de l'aide bilatérale au développement du Danemark ont été alloués à l'Afrique.* Cette assistance est notamment allée à des pays tel que l'Afrique du Sud, le Bénin, le Burkina Faso, l'Egypte, l'Ethiopie, le Ghana, le Kenya, le Libéria, l'Ouganda, le Niger, le Nigeria, le Mali, le Mozambique, la Tanzanie, la Somalie, le Soudan et le Zimbabwe.

L'un des faits illustrant la priorité accordée à l'Afrique a notamment été l'établissement en 2008, par le Premier ministre danois, de la Commission Afrique<sup>1</sup> qui a reçu pour objectif d'*aider l'Afrique à tirer partie de la mondialisation.* L'une des recommandations de la Commission a été le *développement d'un ordre du jour qui remettrait l'Afrique au centre de la coopération internationale au développement.* A ce propos, le Ministre danois pour la Coopération au Développement Ulla Tørnæs a récemment fait état des efforts entrepris afin de placer les recommandations de la Commission Afrique à l'ordre du jour de l'agenda international, plus particulièrement dans le cadre de la préparation du Sommet sur les OMD qui se tiendra en septembre 2010.<sup>2</sup>

La Commission a également recommandé qu'un accent particulier soit mis le *développement des opportunités d'emploi des jeunes par le biais d'une croissance économique générée par le secteur privé.*

Dans cette optique, trois aides, totalisant un montant de 90 millions de couronnes danoises (environ 12 millions d'euros) pendant les deux premières années de chacun des programmes concernés, ont déjà été attribuées pour accompagner la première phase de projets visant à soutenir et à promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes.

Sur le plan du développement du secteur privé en Afrique sur lequel l'aide au développement du Danemark entend également mettre l'accent, il a été prévu un doublement de la contribution danoise; doublement qui devrait atteindre environ 2 milliards de couronnes danoises (environ 268 millions d'euros) en 2014. Il est ainsi question de constituer un fonds de garantie pour les petites et moyennes entreprises africaines et de développer des énergies durables pour de petites entreprises; initiatives qui devraient être lancées au courant de la première moitié de 2010.

Toujours sur ce dernier volet, un montant de 9 millions de couronnes danoises (environ 1,2 million d'euros) a finalement été approuvé dans le but d'améliorer la compétitivité des entreprises africaines.<sup>1</sup>

1. Instance composée de Chefs d'Etat et de gouvernement, de politiciens, d'experts, de représentants d'organisations internationales et régionales, du monde des affaires, de la société civile et du monde académique, principalement africains.

2. Cf. Danish Foreign Ministry, «Implementation of initiatives presented by the Africa Commission», December 23, 2009, <http://www.um.dk/en/servicemenu/News/ImplementationOfInitiativesPresentedByTheAfricaCommission.htm>.

1. Cf. Danish Foreign Ministry, «Implementation of initiatives presented by the Africa Commission», December 23, 2009, <http://www.um.dk/en/servicemenu/News/ImplementationOfInitiativesPresentedByTheAfricaCommission.htm>

## A PROPOS DE L'OBSERVATOIRE DE LA VIE DIPLOMATIQUE EN AFRIQUE (OVIDA)

L'*Observatoire de la Vie Diplomatique en Afrique* (OVIDA) s'inscrit dans une large perspective ayant pour objectif de se constituer comme la plateforme par excellence d'information, de communication, d'étude et de réflexion sur la pratique diplomatique africaine et sur les problématiques auxquelles sont ou sont susceptibles d'être confrontés les Etats africains dans le cadre de leur participation aux affaires internationales.

L'*Observatoire* ambitionne ainsi d'inscrire et ancrer son action dans la production d'idées (y compris prospectives), de connaissances et d'analyses sur les dynamiques et logiques structurant les affaires du continent et celles propres à l'environnement international dans lequel baigne l'Afrique et qui exerce sur elle une influence non négligeable. Il s'agira enfin d'étudier et d'analyser les enjeux et défis sous-tendant le déploiement diplomatique des Etats africains.

## A PROPOS DES NOTES D'OVIDA

Les "Notes d'OVIDA" s'inscrivent dans l'objectif que s'est donné l'Observatoire de promouvoir, rassembler et développer une offre d'expertise de qualité dans l'étude et l'analyse des problématiques d'un intérêt certain pour la pratique et le déploiement diplomatique des Etats africains et leur participation aux affaires internationales, avec également pour souci majeur de rendre plus lisibles et intelligibles les logiques et dynamiques structurant les relations internationales et africaines.

Les "Notes d'OVIDA" s'inscrivent dans une volonté de promouvoir, rassembler et développer une expertise de qualité sur des problématiques présentant un intérêt certain pour la pratique et le déploiement diplomatique des Etats Africains et pour leur participation aux affaires internationales. Elles répondent également au souci de rendre plus lisibles et intelligibles les logiques et dynamiques de la vie internationale.

Les "Notes d'OVIDA" sont publiées sur le portail Internet de l'*Observatoire* ([www.ovid-afrido.org](http://www.ovid-afrido.org)) et couvrent la pratique diplomatique sous un large spectre, abordant des questions relevant des domaines suivants: "Diplomatie bilatérale", "Diplomatie multilatérale", "Diplomatie de développement", "Diplomatie économique et commerciale", "Diplomatie de paix", "Diplomatie de défense", "Diplomatie des droits de l'homme" et "Diplomatie régionale". Les "Notes d'OVIDA" se déclinent en "Notes